

entières d'avoir un *chez soi*, une récolte abondante, de ne plus être obligées de gagner leur pain par leur travail de tous les jours chez un étranger, obligées de se plier aux caprices des uns et des autres. Ces pères de familles ayant pris trois ou quatre cents acres de terre, ont ensuite établi leurs enfants, et se sont aussi assurés que ces derniers ne les laisseraient pas. Quelle consolation pour leurs vieux jours! Dans toute ma mission, il y a au-dessus de cent familles venues pour s'établir, il n'y a que douze ou quinze ans, qui vivent maintenant à l'aise. Beaucoup ont payé leurs dettes; quelques-uns même, qui n'avaient absolument rien il y a douze à quinze ans, peuvent maintenant vivre avec la rente seule de leur argent.

"Depuis le premier colon venu pour s'établir dans ma mission, en comptant ceux qui y résident aujourd'hui et ceux qui en sont partis, ce nombre peut s'élever à peu près à trois cents. Sur ces trois cents, il y a actuellement cent Canadiens et Irlandais qui vivent à l'aise, et certainement cinquante qui ont aussi un *chez soi*, mais qui ne sont pas aussi riches. Voilà, par conséquent, cent cinquante familles, toutes, à l'exception d'une dizaine, venues très pauvres, la plupart avec des dettes, qui sont aujourd'hui très bien en état de vivre, quelques-unes même sont riches.

"Maintenant qu'on prenne un nombre semblable, c'est-à-dire trois cents familles canadiennes, qui ont laissé leur cher Canada pour les États-Unis, et dans ce nombre qu'on m'en trouve cent, ou même cinquante seulement qui vivent à l'aise, dont quelques-unes seraient bien riches."

"Ces citations établissent plusieurs faits importants, savoir:—que la condition morale des Canadiens qui émigrent aux États-Unis est déplorable, que leur condition sociale n'est guère plus digne d'envie; ces deux faits sont plus que suffisants pour empêcher la jeunesse canadienne de diriger ses pas vers cette terre qui ne lui offre aucun avantage sous aucun rapport. Un autre fait qui ressort de ces citations, c'est que le Canada, quelque peu favorable qu'il soit pour l'établissement de nouvelles colonies—comme le prétendent quelques-uns—offre cependant plus d'avantages au colon canadien que les États-Unis. La comparaison, faite sous le seul rapport de l'intérêt matériel, donne la préférence au Canada."

Dans le dernier chapitre, l'auteur traite de quelques-unes des plaies qui rongent notre société.

"10. Le luxe.—Le luxe a incontestablement envahi tous les rangs de la société; depuis les riches jusqu'aux pauvres, il y a chez tous extravagance. Il n'y a pas d'étrangers qui ne tombent des nues en voyant le luxe des classes inférieures surtout; la même chose devrait les frapper chez les classes plus élevées s'ils considéraient qu'il n'y a pas, ou presque pas, de grandes fortunes dans le pays. Et cependant, il n'est pas rare de voir des familles qui ont simplement de l'aisance, déployer dans leur toilette et dans leurs équipages, une somptuosité digne des grandes fortunes européennes.

"Mais c'est particulièrement chez la classe des cultivateurs que le luxe cause des ravages déplorables; c'est là surtout qu'il est frappant, et qu'il excite l'étonnement de l'étranger; car nulle part en Europe on ne voit les cultivateurs étaler un luxe d'habits et de voitures comme au Canada. En les voyant, on les prendrait pour la classe bourgeoise la plus aisée de l'Europe. Les familles qui ont quelque revenu, l'absorbent tout entier par des dépenses exagérées; le cultivateur ne peut retirer de sa terre assez pour subvenir aux folles exigences de ses enfants et de sa maison; la fille de service dépense tout son salaire en objets de toilette; le jeune homme qui s'éloigne de sa famille pendant l'hiver pour aller travailler dans les chantiers, au lieu de ménager ce qu'il a gagné au prix de tant de sueurs pour se procurer une propriété, le dépense en habits et en voitures pendant l'été. En un mot, il faut le dire avec franchise, il y en a peu, parmi les Canadiens, qui puissent se laver entièrement de cette faute, tous sont plus ou moins coupables.

"La raison en est évidente, le luxe est à l'ordre du jour, justifié par l'opinion publique; il faut marcher avec les autres au risque de se singulariser. Bien des individus déplorent ces excès, sont obligés de s'imposer des privations sous d'autres rapports pour paraître aussi bien que leurs voisins de même condition qu'eux, et pourraient vivre avec beaucoup plus de confort en ne faisant point ces vaines dépenses: "mais, vous diront-ils, que voulez-vous, nous serons signalés à l'opinion publique si nous tentons de nous montrer plus unis; nos enfants seront moins considérés," et c'est ainsi qu'un pauvre homme est entraîné, comme malgré lui, dans des dépenses qui compromettent son avenir et celui de sa famille.

Pour remédier à ce désordre, qui peut avoir des suites si funestes, il faudrait une entente parfaite parmi les Canadiens, et au besoin former des associations de personnes qui s'engageraient à diminuer leurs dépenses, à vivre comme vivaient nos pères, à ne pas rougir de s'habiller avec l'étoffe fabriquée dans le pays, au lieu d'aller s'endetter chez les marchands pour s'acheter un habit qui sied si mal à un cultivateur. A propos, nous avons vu avec plaisir, dans un journal, qu'à Québec, un certain nombre de citoyens se font un honneur de porter l'étoffe du pays.

"20. L'ivrognerie.—Un sentiment pénible s'empare de notre âme en abordant ce sujet. Nous nous reportons par la pensée vers ces années dernières, au temps où l'ivrognerie, ce fléau de notre société, était disparu. Hélas! ces beaux jours n'ont duré que trop peu de temps. Quel abîme de dépenses fut comblé par la cessation de ce désordre, que

de confort fut apporté dans les familles, avec quel bonheur nous entendions dire à des petits enfants: "Maintenant que notre père ne boit plus, nous avons des vivres en abondance et de bons vivres." Mais le règne de la sobriété, qui rendait à tant de familles le bonheur, qui sechait tant de larmes, qui réhabilitait dans son honneur le peuple canadien, et sans lequel il n'y a pas de salut pour la nation, n'a fait que paraître; il n'a pas eu le temps de produire tout le bien qu'on en pouvait attendre; le terrible fléau a reparu pour causer des ravages plus affreux que jamais.

"Et disons-le en passant, l'ivrognerie d'aujourd'hui a un caractère plus alarmant que l'ivrognerie que nous déplorions avant le règne de la tempérance. Autrefois il n'y avait guères que les hommes qui y fussent adonnés; peu de jeunes gens s'y livraient; aujourd'hui, non seulement les jeunes gens, mais les enfants même donnent tête baissée dans ce vice détestable.

"On a tant parlé sur cette question que nous nous bornerons ici à en dire très peu de chose. Il serait difficile, ou plutôt impossible, de constater tout le mal qu'a fait au peuple canadien l'excès dans l'usage de la boisson. Nous ne parlons pas du mal dans l'ordre moral, il est incalculable; mais au point de vue de ses intérêts matériels et pécuniaires.

"Il y a cela de remarquable que le caractère canadien, naturellement jovial, sacrifie ses intérêts les plus chers dans le plaisir. Nous voyons, sans doute, au milieu de nous d'autres peuples faire des excès, dans l'usage de la boisson, plus odieux peut-être que ceux que nous déplorons ici chez les Canadiens, mais ce n'est jamais avec autant de préjudice pour leurs intérêts temporels. Pour les Canadiens-Français ivrognes, on dirait qu'il y a une fatalité particulière; dans leurs excès, ils sacrifient tout; il faut qu'ils deviennent pauvres, réduits à la mendicité.

Combien de fois n'en avez-vous pas vus au temps de la moisson, quand leur présence était strictement requise dans le champ, quitter l'ouvrage—les enfants suivent l'exemple du père—se rendre à l'auberge, y passer presque des journées entières? Qu'arrive-t-il? Le temps de la moisson est avancé, réclamerait un travail prompt et assidu; la pluie survient inattendue, continue deux ou trois jours et voilà pour cette famille une perte de cent ou deux cents piastres.

"Quel est celui d'entre nous qui ne pourrait nommer un certain nombre de Canadiens réduits à la misère, dont les terres sont passées entre les mains d'étrangers, par suite de leur malheureuse passion pour l'ivrognerie? Tous les jours nous avons sous les yeux de ces tristes exemples; le luxe et l'ivrognerie amènent ce funeste résultat.

"Voici l'histoire d'un homme malheureusement trop grand de nos compatriotes: Un homme acquiert une belle terre; avec des habitudes d'ordre, d'économie et un travail qui, sans être excessif est assidu, il peut l'acquitter auprès de celui de qui il l'a achetée, et transmettre un bel héritage à ses enfants. Mais il est adonné à l'ivrognerie; tous les ans il consomme en liqueur ce qui pourrait faire son paiement de terre. Puis l'ivrognerie amène la paresse; au lieu d'entretenir la ferme, de l'améliorer, une partie du temps se passe à l'auberge ou à fêter avec ses amis. La terre qui dans les commencements rendait avec abondance s'épuise, la récolte est maintenant loin de suffire aux dépenses, et cependant la famille ne diminue en rien ses excès; la toilette chez les enfants est toujours extravagante, et la boisson continue à couler à grands flots. Bientôt on ne peut plus rencontrer les paiements de terre, ni les comptes de magasin; puis, un autre écueil attend notre pauvre cultivateur. Aux deux monstres qui dévorent sa propriété vient s'en joindre un troisième—la cupidité.

"30. La Cécité.—Elle ne dévore pas seulement la substance de l'ivrogne, mais encore celle de tous ceux qui, par une cause ou par une autre, tombent entre ses mains. Un homme, aujourd'hui, soit par mauvaise conduite, par maladie, ou par un accident quelconque, est-il incapable de rencontrer ses engagements, se voit-il forcé de faire un emprunt, il peut se considérer comme ruiné. Un certain nombre d'individus, surtout étrangers, qui ont des capitaux, sont aux aguets; quand un cultivateur a une propriété sur laquelle il peut donner une hypothèque, il trouvera facilement de l'argent à emprunter de ces individus sans entrailles comme sans pitié; mais à quel taux d'intérêt? à douze, vingt, trente par cent. Le temps de payer arrive, notre homme n'a pas le moindre à compte à donner. On lui fait renouveler le billet; on lui chargeant toutefois l'intérêt de l'intérêt. Après un certain temps, on le poursuit, la terre est vendue par ordre de la cour, le prêteur l'achète pour une bagatelle, et voilà un Canadien de plus réduit à la misère.

"Si ce fléau continue à faire ses ravages parmi nous, aidé du luxe et de l'ivrognerie, on peut dire pour la race canadienne-française, que ses beaux jours sont passés; bientôt nous verrons le sol entre les mains de quelques spéculateurs étrangers."

RAMEAU: Notes Historiques sur la Colonie Canadienne de Détroit, 68 p. in-12. Rolland et Fils, libraires; E. Sénécal, imprimeurs.

Les citoyens de Windsor et ceux de Sandwich ont fait imprimer, à leurs frais, cinq exemplaires de cette intéressante lecture de l'habile écrivain, et se proposent de les distribuer dans leurs écoles. Chaque petit canadien-français de cette partie reculée du Haut-Canada pourra ainsi lire l'histoire de l'établissement de ses ancêtres, qui ne furent point sans mérite en fondant une colonie aussi éloignée des centres de population. Écoutez un instant M. Rameau:

"On n'avait point d'autre recours que Montréal, qui, alors, n'était